

La France a l'île idéale, Clipperton, pour mettre tous nos étrangers indésirables ! Qu'est-ce qu'on attend ?

écrit par Christine Tasin | 5 janvier 2019



Le Danemark va donc déporter sur une île déserte les migrants indésirables :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/06/danemark-les-clan-destins-delinquants-parques-sur-une-ile-bravo/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/25/christine-tasin-interviewee-par-sputnik-oui-a-la-deportation-des-etrangers-delinquants-sur-une-ile/>

Notre ami Alain Guillon a déniché l'île française qui pourrait avoir le même usage pour la France :

En plein Pacifique la France possède l'île de Clipperton, sans habitant

Les gardiens pourront surveiller les évasions risquées (Requins) à partir de bateaux (Leurs résidences)



Le lagon de l'île Clipperton, seul lagon d'eau douce au monde.

Extraits de la fiche wikipedia qui montrent que cette île est

absolument idéale pour se débarrasser des gens dont on ne peut pas officiellement... se débarrasser.

Pas d'habitants risquant d'être incommodés par le voisinage de personnes indésirables ou se comportant mal, pas de possibilité de la quitter, et on fait d'une pierre 2 coups, en permettant à la France d'être en permanence présente sur ce territoire qui lui a été contesté moult fois et même occupé. Cela ferait décamper les narco-trafiquants qui y ont installé une base... Il est possible de cultiver son potager puisque cela a été fait du temps où une garnison l'occupait, il y a beaucoup de poissons et d'oiseaux à chasser et pêcher...

L'île Clipperton¹, aussi appelée île de Clipperton et Clipperton, anciennement île de la Passion, est une possession [française](#) composée d'un unique [atoll](#) situé dans l'[océan Pacifique](#) à 1 081 kilomètres au sud-ouest de l'État [mexicain](#) du [Michoacán](#), à 5 400 kilomètres de [Papeete](#) (île de [Tahiti](#)) et à 10 677 kilomètres de [Paris](#). Son lagon est le seul d'[eau douce](#) au monde². L'île Clipperton est aussi la seule possession française du Pacifique nord³. Cette île est le quatrième territoire français du Pacifique et le cinquième de l'[outremer français](#) par son extension maritime⁴.

L'île Clipperton – de son nom de baptême [français](#) « île de La Passion » – est le plus petit territoire que possède la [France](#) aux confins du [Pacifique](#). Celui-ci se situe à 1 081 kilomètres au sud-ouest des premières côtes continentales, celles de l'État de [Michoacán](#), au [Mexique](#), et à 949 kilomètres au sud-sud-est de la première terre, la petite [île Socorro](#), dans l'[archipel mexicain des Revillagigedo](#), tandis que [Nuku Hiva](#), aux [îles Marquises](#), terre française la plus proche, est à 4 017 kilomètres à l'ouest-sud-ouest. [Honolulu](#), aux îles [Hawaii](#), est à 5 326 kilomètres.

Selon le [comité français de l'UICN](#), c'est l'atoll le plus

isolé du monde⁵.

L'atoll encercle totalement un lagon sans communication avec l'océan, d'une superficie d'environ 710 hectares, et qui comprend quelques îlots, notamment les îles aux Œufs. La surface totale de tous ces îlots est inférieure à 5 000 mètres carrés. Le sol en est constitué de graviers et sables coralliens souvent cimentés de [guano](#). La [houle](#) importante dans cette région rend périlleux tout débarquement.

La découverte de l'île aurait été le fait du [flibustier](#), [pirate](#) et [naturaliste](#) anglais [John Clipperton](#) en 1704⁹, alors qu'il vient de faire défection de l'expédition de [William Dampier](#). Toutefois, aucune preuve de son passage à proximité de l'atoll n'a été conservée. Le premier débarquement attesté sur Clipperton intervient le [vendredi saint](#) 3 avril 1711. Les Français [Mathieu Martin de Chassiron](#)¹⁰ et [Michel Dubocage](#), commandant respectivement les [frégates](#) *la Princesse*¹¹ et *la Découverte*¹², y débarquent et en dressent la première carte. En souvenir de cette journée, ils la baptisent « île de la Passion », en référence à la [Passion du Christ](#).

Intéressée non pas par le [phosphate](#) de l'île mais par sa position stratégique dans le Pacifique face à l'[isthme de Panama](#) dans la perspective d'un percement futur, la France en prit possession le 17 novembre 1858 officiellement par publication dans divers journaux, sans qu'aucun État ne vienne contester cette possession à cette époque. Le projet était de faire de l'île un port de relâche pour les bateaux à vapeur, la construction d'un phare sur le « Rocher » (point culminant de l'île) qui serait visible à 30 milles nautiques, le percement de la passe près du « Rocher

En février [1914](#), un cyclone détruit les potagers de la petite garnison⁹ de 11 soldats installés sur place avec femmes et enfants depuis [1906](#). Le bateau de ravitaillement de mai

n'arrive pas. À la fin du mois de juillet, l'USS Cleveland vient secourir l'île, mais le chef de la garnison refuse d'embarquer sur un navire ennemi⁹. La troupe est alors décimée par la famine et le scorbut. En mai 1915 ils ne sont plus que 3 hommes, 6 femmes et 8 enfants⁹. 2 des hommes meurent en tentant de rejoindre un navire passant au large⁹. Le dernier homme survivant, gardien du phare fait alors vivre un calvaire aux autres et se comporte en dictateur^{13,9}. Il est assassiné à coups de marteau par les femmes survivantes le 17 juillet 1917. Le lendemain l'USS Yorktown les sauve ; il était venu vérifier qu'aucun navire allemand ne s'y cache^{14,9}. Certaines encyclopédies ont longtemps indiqué que l'île Clipperton avait une cinquantaine d'habitants, restant à ce chiffre de [1914](#).

Récemment, la situation de Clipperton a suscité des intérêts politiques et scientifiques relativement importants. À la suite de l'expédition de Jean-Louis Étienne, la question de l'usage de Clipperton a fait débat. L'absence de toute présence humaine permanente contribue en effet à en faire un territoire proche de l'abandon et mal exploité économiquement et scientifiquement. Le député [Philippe Folliot](#), qui s'est spécialisé sur la question de Clipperton et s'est rendu sur l'île en 2015 lors de la seule visite d'un élu de la République sur ce territoire français, a rendu un rapport au gouvernement sur la valorisation de Clipperton²⁵.

Actuellement, la présence française ne se fait qu'au travers d'une visite annuelle par une frégate de la [Marine nationale](#), en général le [Prairial](#) qui permet d'y entretenir la plaque et le drapeau français censé y flotter. Cela s'avère nécessaire en vertu du droit international relatif au statut de la mer et le maintien de la ZEE française, qui permet notamment à la France d'être partie à plusieurs traités internationaux concernant cette zone de l'océan Pacifique, notamment pour les ressources halieutiques (l'île se situe dans une importante

zone de ressources pour la pêche au [thon](#)), mais exige que la souveraineté soit justifiée par une occupation régulière²⁶. Cette réaffirmation régulière de la souveraineté française reste toutefois limitée. L'atoll est en effet utilisé par les narcotrafiquants qui y jouissent d'une forme d'impunité. En 2008, des traces d'une utilisation récente de la vieille piste d'atterrissage ont été retrouvées et des pains de [cocaïne](#) sont régulièrement découverts. De même, des activités de pêche illégale sont probablement menées dans les eaux entourant l'atoll qui souffre d'une pollution non négligeable. Des déchets rejetés par la mer sont régulièrement retrouvés au gré des diverses expéditions. Cette présence réduite de la France a suscité des réactions de la part du Mexique, qui considère que l'atoll n'est qu'un simple rocher ne pouvant servir à des prétentions de ZEE sur la base de la [convention de Montego Bay](#). Celle-ci indique en effet que seules les terres occupables peuvent donner lieu à des ZEE²⁷.

Par conséquent, des pistes ont été tracées pour raffermir la présence de la République française sur ce territoire. Des potentialités scientifiques y sont non négligeables, notamment en matière climatique. L'établissement d'une base permanente, potentiellement ouvertes à des scientifiques étrangers, serait une manière d'assurer une présence constante et de renforcer le respect de la légalité sur l'atoll et ses alentours²⁸. Des préoccupations comme les flux logistiques pour alimenter la future station scientifique à vocation internationale, éventuellement à partir des îles Marquises, la construction d'un abri paracyclonique, l'ouverture d'une passe ou encore la dératisation de l'île sont à l'ordre du jour du député³. Néanmoins, ces pistes n'ont toujours pas donné lieu à des mises en œuvre concrètes en raison des moyens humains et financiers qu'elles nécessitent.